



Consommation touristique en Lorraine : 2,1 milliards d'euros en 2011

Avec un total de 2,1 milliards d'euros de consommation touristique intérieure en 2011, la Lorraine se place au 17^e rang des régions françaises métropolitaines. La région ne manque pas d'atouts touristiques, mais ne peut lutter contre l'attrait du soleil et de la mer. En Lorraine, plus du tiers des dépenses des touristes sont consacrées au transport. L'alimentation et l'hébergement en représentent respectivement 19,6 % et 18,7 %. Au total, ces trois postes constituent plus de 70 % de la dépense touristique dans la région. Entre 2005 et 2011, la consommation touristique diminue fortement en volume en Lorraine (- 8,0 %). Au contraire, elle augmente en France, modestement toutefois (+ 2,1 %). Les dépenses de transport et d'hébergement baissent fortement en Lorraine, alors qu'elles augmentent en France.

Justin Bischoff, Insee

Que ce soit pour voyager, louer un hébergement, aller au restaurant ou simplement faire leurs courses au supermarché, les touristes contribuent, par leurs dépenses, à l'économie d'une région. En Lorraine, en 2011, la consommation touristique intérieure est estimée à 2,1 milliards d'euros. La région se situe ainsi au 17^e rang des régions françaises, derrière l'Alsace, mais devant la Champagne-Ardenne. La Lorraine représente 1,4 % de la consommation touristique intérieure de la France. Elle est conséquemment devancée par l'Alsace (1,8 %), mais devance la Champagne-Ardenne (1,0 %).

En 2011, la consommation touristique intérieure représente 3,7 % du produit intérieur brut lorrain, contre 7,2 % au niveau national. Les disparités régionales sont très marquées (figure 1). Selon cet indicateur, la France métropolitaine est coupée en deux : une moitié sud très touristique, et une moitié nord peu touristique, à l'exception de la Bretagne et de la Basse-Normandie. Le nombre annuel d'heures d'ensoleillement est

bien sûr un facteur explicatif de la différence du poids du tourisme dans les économies régionales. Une façade maritime ou la montagne en sont d'autres. Enfin, la présence de sites culturels, de parcs de loisirs ou d'un patrimoine historique remarquable favorise le tourisme d'une manière générale. Sur ces points la Lorraine n'est pas dépourvue d'atouts : place Stanislas à Nancy, tourisme de mémoire lié aux guerres de 1870 et de 1914-1918, parc Walygator, centre Pompidou et cathédrale de Metz en sont quelques exemples.

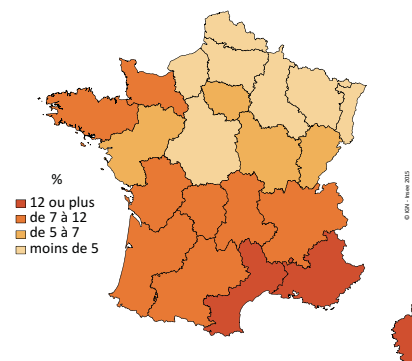
Le transport : premier poste des dépenses touristiques

En 2011, le transport, toutes modalités confondues, est le premier poste de dépenses des touristes. En Lorraine, il représente 34,3 % des dépenses touristiques totales, contre 29,8 % en France. Le poids du transport dans les dépenses touristiques semble lié à la taille des régions. Ainsi, il varie fortement, de 16,0 % en Basse-Normandie à 44,0 % en

Champagne-Ardenne. Cet écart peut aussi s'expliquer par les différents types de tourisme. En effet, dans les régions du littoral, les touristes passent une grande partie de leur temps à la plage. Dans les autres régions, ils se déplacent davantage d'un site à l'autre.

1 Consommation touristique intérieure lorraine : 3,7 % du PIB régional

Part dans le PIB de la consommation touristique régionale en 2011



Sources : Insee, DGCIS, Compte satellite du tourisme régionalisé 2011

Les dépenses touristiques de transport peuvent se subdiviser en deux postes. D'une part, les dépenses de transport en voiture individuelle (carburants, péages et locations de voitures) représentent 22,8 % de la consommation touristique en Lorraine, contre 11,6 % en France. D'autre part, le transport collectif non urbain, moins important en Lorraine, représente 11,5 % de la consommation touristique, contre 18,2 % en France. L'avion est moins utilisé à l'arrivée ou au départ de la Lorraine qu'en France. En effet, aucun des vingt principaux aéroports français, de plus d'un million de passagers annuels, ne se situe dans la région. Avec moins de 250 000 passagers en 2014, l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine en 2014 se situe à la quarantième place des aéroports français selon leur trafic. De plus, par convention, l'activité des compagnies aériennes étrangères (Air Algérie, Jetairfly...) n'est pas comptabilisée dans le calcul de la consommation touristique intérieure.

Des dépenses importantes de restauration et d'alimentation

En Lorraine, les dépenses de restauration et d'alimentation représentent 19,6 % de la consommation des touristes, contre seulement 18,1 % en France. En Alsace, 22,4 % de la consommation des touristes sont consacrés à la restauration et l'alimentation.

Les dépenses de restauration prédominent (12,5 %). Avec 17,5 % des dépenses touristiques dans la restauration, l'Alsace détient le record des régions françaises, loin devant la moyenne française de 12,1 %. Ce résultat est lié à l'image de la gastronomie alsacienne auprès des touristes.

Près d'un cinquième des dépenses dans l'hébergement

Les dépenses d'hébergement constituent 18,7 % des dépenses touristiques totales en Lorraine, contre 26,4 % en France.

En Lorraine, 11,3 % des dépenses touristiques passent dans l'hébergement marchand (hôtels, campings, gîtes ruraux et assimilés, résidences de tourisme et assimilés), contre 16,3 % en France. Dans la région, plus de 14 000 chambres d'hôtel et 16 000 emplacements de camping sont disponibles en 2015. L'hôtellerie est l'hébergement marchand le plus important en termes de dépenses (7,3 % en Lorraine contre 8,7 % au niveau national). Les gîtes ruraux sont nettement moins prisés en Lorraine qu'en France.

À cela, il faut également ajouter l'hébergement non marchand dans les résidences secondaires. En effet, le propriétaire d'une résidence secondaire qui y réside un mois par an par exemple est considéré comme un

touriste, même si cet hébergement ne fait l'objet d'aucune transaction sur un marché. En Lorraine, les dépenses d'hébergement non marchand, mesurées par la valeur locative des résidences secondaires, représentent 7,4 % de la consommation touristique régionale. Elles sont de l'ordre de 10,2 % en France (figure 2). La moitié des 37 900 résidences secondaires sont localisées dans le département des Vosges, où elles représentent plus de 9 % du parc de logements.

Au total, la dépense touristique consacrée au transport, à l'hébergement et la restauration peut être évaluée en Lorraine à 72,6 % de la consommation touristique totale. Les dépenses liées aux activités sportives, culturelles, sorties représentent environ 10 % de la consommation totale.

Baisse de la consommation touristique par rapport au milieu des années 2000

La consommation touristique est moins tonique en Lorraine qu'en France. Entre 2005 et 2011, elle régresse de 8,0 % en Lorraine. Au niveau national, elle progresse de 2,1 %. Cette contraction de la consommation touristique en Lorraine est une des plus fortes des régions françaises. Trois régions seulement bénéficient d'une forte croissance de leur consommation touristique durant la même période : la Corse (+ 8,4 %), l'Île-de-France (+ 5,8 %) et Provence Alpes-Côte d'Azur (+ 3,7 %). Par contraste, dans quinze régions métropolitaines, y compris dans celles très touristiques de la façade atlantique, la croissance de la consommation touristique est très faible (inférieure à 0,5 %) ou même négative (figure 3).

Net recul des dépenses de transport

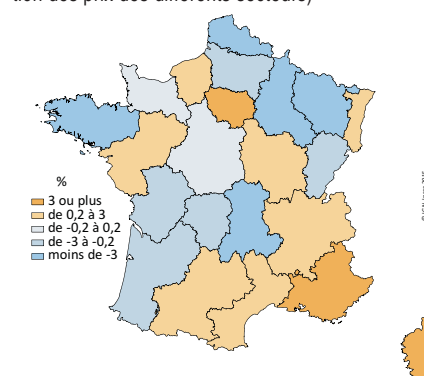
En Lorraine, les dépenses de transport dans leur ensemble reculent fortement (- 17,0 %) entre 2005 et 2011. En France, elles sont en hausse (+ 0,7 %). Le recul lorrain s'explique d'abord par la baisse de 30,6 % des

dépenses de transport collectif non urbain (avion, train, autocar, etc.). Dans le même temps, ces dépenses augmentent de 5,6 % en France. Les dépenses de transport en voiture (carburants, péages et location de voitures) diminuent de manière équivalente en Lorraine et en France (respectivement - 6,7 % et - 6,6 %).

Les dépenses d'hébergement diminuent fortement en Lorraine (- 14,4 %). L'hébergement touristique marchand (hôtels, campings, gîtes ruraux, etc.) enregistre la plus forte baisse (- 21,7 %). L'hébergement touristique non marchand (dans les résidences secondaires) diminue peu (- 0,4 %). L'évolution française est toute différente : les deux segments augmentent sensiblement à la même vitesse (environ + 6,5 %). Les dépenses d'alimentation augmentent entre 2005 et 2011, davantage en Lorraine (+ 4,0 %) qu'en France (+ 1,5 %). En Lorraine, cela s'explique par la forte croissance (+ 7,4 %) des dépenses en aliments et boissons achetés par les touristes dans le commerce. Au niveau national, ces achats sont en baisse (- 3,0 %). Les dépenses qu'effectuent les touristes dans les restaurants et

3 Dépense touristique en Lorraine : - 8 % entre 2005 et 2011

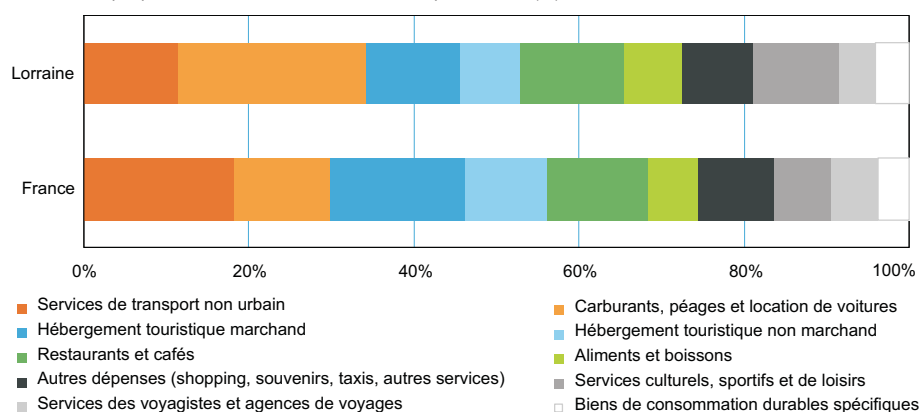
Évolution de la consommation touristique intérieure en volume entre 2005 et 2011 (corrigée de l'évolution des prix des différents secteurs)



Sources : Insee, DGCIS, Compte satellite du tourisme régionalisé 2005 et 2011

2 Prédominance du transport individuel par voiture en Lorraine, dans la consommation touristique

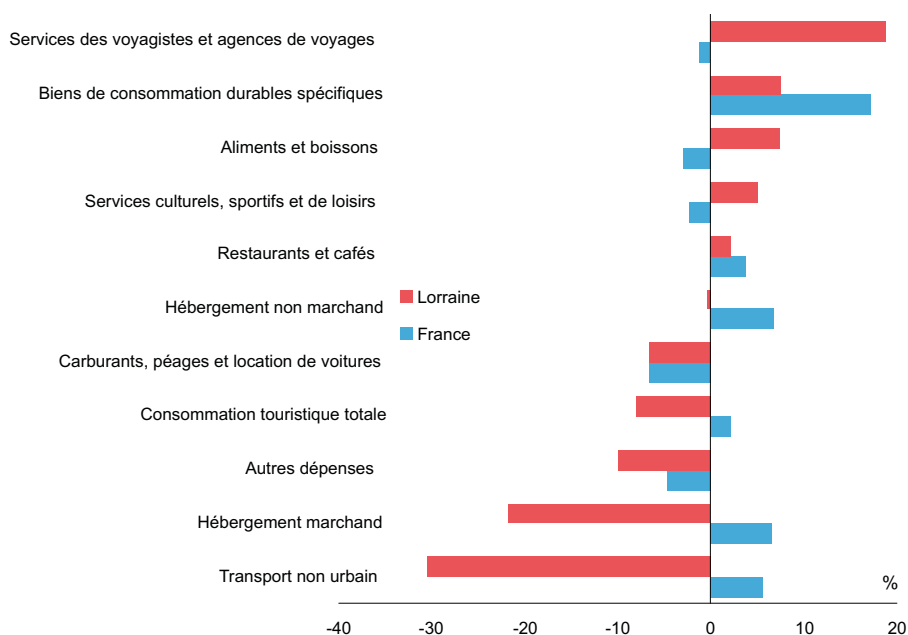
Part de chaque poste dans la consommation touristique en 2011 (%)



Sources : Insee, DGCIS, Compte satellite du tourisme régionalisé

4 Forte baisse des dépenses de transport collectif non urbain en Lorraine

Évolution de la consommation touristique par type de dépenses entre 2005 et 2011, corrigée de l'évolution des prix (%)



Sources : Insee, DGCIS, compte satellite du tourisme régionalisé

5 Forte contraction en volume de la consommation touristique en Lorraine

Évolution des dépenses touristiques, corrigée de l'évolution des prix des différents secteurs d'activité

	Montant en 2011 (millions d'euros courants)		Évolution corrigée de l'inflation entre 2005 et 2011 (%)		Poids relatif par rapport à la consommation touristique en 2011 (%)	
	Lorraine	France	Lorraine	France	Lorraine	France
I - Dépenses en services caractéristiques	1 054	87 670	-12,1	3,6	50,9	60,6
Hébergement touristique marchand	234	23 534	-21,7	6,5	11,3	16,3
Hôtels	152	12 577	-3,2	8,0	7,3	8,7
Campings	12	2 119	-17,0	11,5	0,6	1,5
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	44	6 640	-62,9	3,5	2,1	4,6
Autres hébergements marchands	26	2 198	147,6	3,3	1,2	1,5
Restaurants et cafés	260	17 562	2,2	3,8	12,5	12,1
Services de transport non urbain	239	26 401	-30,6	5,6	11,5	18,2
Transport par avion	23	15 944	-86,4	5,8	1,1	11,0
Transport par train (hors transilien)	147	7 211	31,9	0,7	7,1	5,0
Transport par autocar	69	2 455	-4,3	17,1	3,3	1,7
Transport fluvial et maritime	0	791	-64,9	14,8	0,0	0,5
Location de courte durée de matériel	62	3 640	-5,1	-2,7	3,0	2,5
Location de véhicules de tourisme	18	2 111	-13,3	-7,4	0,8	1,5
Location d'articles de sports et loisirs	45	1 529	-1,4	4,7	2,2	1,1
Services des voyagistes et agences de voyages	88	8 036	18,8	-1,2	4,2	5,6
Services culturels, sportifs et de loisirs	171	8 497	5,1	-2,3	8,3	5,9
Musées, spectacles et autres activités culturelles	36	2 273	37,5	16,9	1,7	1,6
Parcs d'attraction et autres services récréatifs	36	2 335	-8,9	-19,9	1,7	1,6
Casinos	93	2 937	8,5	4,9	4,5	2,0
Remontées mécaniques	7	951	-42,6	-5,7	0,3	0,7
II - Autres postes de dépenses	864	42 353	-3,6	-2,3	41,7	29,3
Carburants	336	11 293	-7,4	-7,4	16,2	7,8
Péages	117	3 388	-3,8	-3,8	5,7	2,3
Aliments et boissons	147	8 616	7,4	-3,0	7,1	6,0
Biens de consommation durables spécifiques ⁽¹⁾	86	5 496	7,6	17,1	4,2	3,8
Autres biens de consommation ⁽²⁾	112	8 759	-18,0	-12,5	5,4	6,1
Taxis et autres services de transport urbain	28	1 759	27,2	32,0	1,4	1,2
Autres services ⁽³⁾	38	3 042	-2,0	5,6	1,8	2,1
III - Dépense touristique (III = I + II)	1 918	130 024	-8,5	1,6	92,6	89,8
IV - Hébergement touristique non marchand (4)	153	14 740	-0,4	6,7	7,4	10,2
V - Consommation touristique (V = III + IV)	2 071	144 764	-8,0	2,1	100,0	100,0

(1) Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances

(2) Shopping en produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc.

(3) Réparations autos, soins corporels, etc.

(4) Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée)

Sources : Insee, DGCIS, compte satellite du tourisme régionalisé

les cafés évoluent moins vite (+ 2,2 % en Lorraine contre + 3,8 % en France). Dans les quatre régions côtières ou insulaires du sud de la France, les dépenses touristiques dans les restaurants et les cafés augmentent de 8 %, bien au-dessus de l'évolution nationale (figures 4 et 5).

Le Centre Pompidou-Metz : un des fleurons du tourisme lorrain, dès son ouverture en 2011

L'année 2011 est la première année de plein fonctionnement du Centre Pompidou-Metz. Le musée devient ainsi un des principaux sites d'attractivité de la Lorraine. Il se place d'emblée parmi les sites touristiques les plus visités en Lorraine, avec 552 000 visiteurs. Il est devancé toutefois par la cathédrale Saint-Étienne de Metz, puis le parc zoologique d'Amnéville (figure 6).

La célèbre place Stanislas de Nancy et le complexe de loisirs d'Amnéville-les-

Thermes attirent également de très nombreux visiteurs, mais les entrées de ces deux sites ne sont pas comptabilisées.

La fréquentation des grands lieux de mémoire de la première guerre mondiale (Ossuaire de Douaumont, Mémorial de Verdun) est importante, mais en deçà de celle des autres sites touristiques de la région. ■

6 Les sites touristiques lorrains les plus fréquentés en 2011

Site touristique	Commune	Nombre de visiteurs
Cathédrale de Metz	Metz	651 970
Parc zoologique d'Amnéville	Amnéville	617 023
Centre Pompidou de Metz	Metz	552 000
Waligator Parc	Maizières-lès-Metz	491 115
Snow Hall	Amnéville	250 000
Parc animalier de Sainte-Croix	Rhodes	245 474
Fraispertuis-City	Jeanménil	244 457
Ossuaire de Douaumont	Douaumont	220 000
Château de Lunéville	Lunéville	185 000
Confiserie des Hautes-Vosges	Plainfaing	185 000
Colline de Sion	Saxon-Sion	172 000
Luge d'été Schlitte Mountain	La Bresse	129 325
Mémorial de Verdun	Fleury-devant-Douaumont	115 062
Plan Incliné Saint-Louis - Arzviller	Saint-Louis	108 194

Note : Ces statistiques sont issues des enquêtes de fréquentation adressées par le Comité régional du tourisme de Lorraine aux principaux lieux de visite. Il faut qu'il y ait au moins une porte/portique d'entrée pour canaliser et comptabiliser les flux de touristes sur le lieu de visite, ce qui est possible pour la cathédrale de Metz, mais non pour la place Stanislas de Nancy, par exemple. Pour les lieux payants, comme le parc zoologique d'Amnéville, le problème de la comptabilisation des entrées ne se pose pas.

Source : Groupe de travail animé par l'Observatoire Lorrain du Tourisme - CRT Lorraine, composé de Meurthe-et-Moselle Tourisme, CDT Meuse, Moselle Tourisme et Vosges Développement

Sources

Jusqu'à présent, la contribution économique du tourisme n'était connue qu'au niveau national grâce au compte satellite du tourisme (CST) élaboré chaque année par la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'Économie, du redressement productif et du numérique, et du ministère des Affaires étrangères et du développement international. Aujourd'hui, grâce aux travaux réalisés par l'Insee et la DGCIS présentés ici, il est possible d'évaluer l'économie touristique des régions françaises. Ces résultats répondent à la demande des pouvoirs publics et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Les dépenses régionales des touristes sont estimées à partir du CST national, en répartissant par région chaque poste de dépenses du compte. Les dépenses sont affectées au lieu de consommation, qui peut différer du lieu de résidence (achat d'un titre de transport par un employeur) ou même du lieu de villégiature (achat d'un camping-car). Le compte régionalisé mobilise notamment les enquêtes de l'Insee sur la fréquentation hôtelière, la fréquentation de l'hôtellerie de plein air, les autres hébergements collectifs (résidences hôtelières, villages vacances, etc.), réalisées avec la DGCIS et les partenaires territoriaux, auprès des entreprises d'hébergement touristique. Il s'appuie aussi sur les deux enquêtes DGCIS-Banque de France : sur le suivi de la demande touristique auprès des Français (SDT), et auprès des visiteurs venant de l'étranger (EVE).

Les évolutions présentées dans cette étude sont des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation).

Définitions

Le **tourisme** regroupe les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Commission statistique des Nations Unies. Le tourisme recouvre ainsi les déplacements avec nuitées sur le(s) lieu(x) de villégiature, ainsi que les déplacements (ou excursions) à la journée.

La **consommation touristique intérieure** (CTI), le concept central du CST, retrace la totalité des dépenses touristiques auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France, effectuées par les touristes et les excursionnistes à la journée, qu'ils soient français ou étrangers. La CTI regroupe ainsi les dépenses liées aux activités caractéristiques du tourisme comme les services de transports non urbains, par avion, train, autocar, le transport fluvial et maritime, assurés par des compagnies françaises, les restaurants et cafés et les hébergements touristiques marchands. Elle comprend aussi d'autres dépenses non spécifiques au tourisme comme les carburants, les transports urbains, les aliments et boissons, les souvenirs ou certains biens durables (bateaux, camping-cars, articles de voyage). Elle intègre également la valorisation (loyers fictifs) des nuitées passées dans les résidences secondaires. Dans le CST national, la CTI est calculée pour l'ensemble du territoire, départements d'outre-mer inclus. Dans cette étude, les évaluations de la consommation touristique au niveau régional sont proposées uniquement pour les régions métropolitaines.

Insee Lorraine
15 rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les dépenses des touristes en France - La moitié bénéficie à l'Île-de-France, Provence - Alpes - Côte d'Azur et Rhône-Alpes, Insee Première, juillet 2014, n° 1510.
- Chiffres Clés : Les retombées économiques du tourisme en Lorraine, Comité régional du Tourisme de Lorraine, édition 2015.

